

Conservation et gestion de la faune vertébrée en Méditerranée

par Jacques TROUVILLIEZ*

La région méditerranéenne s'étend des côtes espagnoles jusqu'aux rivages du proche orient. Compte tenu de la multiplicité des situations écologiques et humaines dans plus de 15 états bordant cette "mer intérieure", nous nous focaliserons sur la situation française caractérisée par un abandon de l'espace rural, situation représentative de celles vécues par nos collègues d'Europe occidentale, alors qu'au sud et à l'est déforestation et surpâturage menacent la sauvegarde de la faune sauvage.

Une faune vertébrée riche et diversifiée

La France est un pays extrêmement varié du point de vue des habitats offerts à la faune sauvage. Quelle est la place de la région méditerranéenne dans notre patrimoine national ?

Les amphibiens montrent une diversité maximale dans les deux tiers septentrionaux du pays. Toutefois parmi les 30 espèces de la faune française, 70 % (n = 21) se rencontrent en milieu méditerranéen, certaines y sont endémiques.

En ce qui concerne les reptiles la répartition montre un très net gradient nord-sud. La majorité des cartes au 1/50 000^{ème} accueille en région méditerranéenne plus de 15 espèces. Ainsi sur les 37 espèces de la faune française, 86 % s'observent dans cette région.

*Directeur de la recherche et du développement - Office national de la chasse - 85 bis avenue de Wagram - B.P. 236 - 75017 Paris

	Nombre d'espèces observées en France	% fréquentant la région méditerranéenne
- Amphibiens	30	70 %
- Reptiles	37	86 %
- Oiseaux nicheurs	270	77 %
- Oiseaux hivernants	246	91 %
- Mammifères terrestres	101	70 %

J. Blondel a calculé que sur l'ensemble du bassin méditerranéen qu'il chiffre à 3 millions de km², 335 espèces d'oiseaux se reproduisent alors que sur l'ensemble de l'Europe, dont la superficie est estimée à 10 millions de km², 419 espèces d'oiseaux y nichent.

Sur les 270 espèces nicheuses en France, 77 % (n = 210) se rencontrent en milieu méditerranéen. Sur les 246 espèces fréquentant régulièrement en hiver notre pays, 91 % peuvent être observées ici.

Pour les mammifères terrestres, parmi les 101 espèces fréquentant notre pays, 70 % habitent la région méditerranéenne.

On peut donc clairement affirmer que la région méditerranéenne est une région abritant une biodiversité importante. Ce serait encore renforcé si nous nous intéressions aux plantes ou aux lépidoptères.

Une situation en évolution

Dans cette région très peuplée et défrichée, l'homme a joué un rôle important dans l'évolution de la grande faune.

Depuis les années 30, l'Aigle de Bonelli a perdu 70 à 75 % de ses effectifs et la population française at-

teint seulement 35 couples. Les causes de disparition ont tout d'abord été les persécutions que l'espèce a subi puis la fermeture du milieu a entraîné la raréfaction de ses proies. Enfin, le dérangement des sites de reproduction et les accidents avec les câbles électriques se sont ajoutés.

Les grands mammifères, notamment les prédateurs et les ongulés ont subi également de fortes diminutions voire des extinctions locales. Le Cerf de Corse, répandu autrefois en Corse et en Sardaigne régresse fortement à la fin du XIX^{ème} siècle ; chassé, il subsiste en 1920 dans la plaine orientale corse où le dernier spécimen fut tué il y a 20 ans.

En mer, le Phoque moine, capturé par les filets des pêcheurs, tué au fusil car considéré comme un compétiteur extrêmement efficace, dérangé sur ses sites de mises bas par le tourisme a disparu des côtes françaises et l'espèce est en danger d'extinction, la population mondiale étant comprise entre 500 et 1 000 individus.

Nous pourrions multiplier les exemples en citant le Mouflon de Corse ou le Bouquetin des Pyrénées ; l'Aigle impérial espagnol, le Pélican frisé ou encore le Courlis à bec grêle ainsi que la Tortue d'Hermann.

Plus de la moitié des espèces de mammifères, d'oiseaux, de reptiles et d'amphibiens classées dans la liste rouge européenne des animaux globa-



Photo 1 : Alors que les pays du Maghreb veillent à limiter la déforestation, les milieux méditerranéens français, soumis à la déprise agricole, se ferment progressivement, devenant ainsi impropres à la survie d'espèces comme l'Aigle de Bonelli - falaises des Alpes.

Photo J. Trouvilliez

lement menacés se rencontrent en région méditerranéenne. Ajoutons que sans décliner, certaines espèces sont vulnérables car peu répandues et inféodées à un type d'habitat particulier (Sittelle Corse par exemple).

Face à ce bilan alarmant, les gains pour la faune française furent faibles et sans commune mesure avec les pertes.

Une diversité due à l'histoire et à la géographie

Lors des périodes glacières, les conditions climatiques qui régnaient sur l'Europe ont contraint les flores et les faunes d'Europe moyenne à se réfugier dans le bassin méditerranéen. La région a joué un rôle de refuge important d'autant plus que la variété topographique et climatique de cette région a permis l'existence d'une mosaïque de milieux y compris au plus fort des glaciations.

Dans ces milieux, certains groupes d'espèces ont évolué. L'exemple le plus significatif chez les oiseaux est constitué par le groupe des fauvettes dont 10 des 14 représentantes sont exclusivement méditerranéennes. Chacune d'entre elles s'est spécialisée dans un habitat particulier, la Fauvette à lunettes fréquentant les pelouses parsemées de buissons bas alors que la Fauvette mélanocéphale fréquente le maquis. Deux espèces sont même des endémiques insulaires, c'est à dire que les processus d'évolution ont conduit à l'apparition d'espèces distinctes par mécanisme d'isolement reproductif. Il s'agit de la Fauvette sarde et de la Fauvette de Chypre, toutes deux proches de la Fauvette mélanocéphale. Citons encore le cas du groupe des perdrix "Alectoris" qui a évolué en 4 espèces distinctes dont les aires de répartition ne se recouvrent qu'en quelques endroits où apparaissent alors des hybrides :

Perdrix rouge : Europe du sud ouest et Corse

Perdrix Bartavelle : Alpes, Italie, Grèce et Sicile

Perdrix choukar : Turquie, Chypre et Crète

Perdrix Gamba : Afrique du Nord et Sardaigne

Ce phénomène d'endémisme est d'autant plus marqué que les espèces sont peu mobiles et que l'isolement a été précoce. Le taux d'endémisme est ainsi le plus élevé à Chypre et aux Baléares, il est important sur les îles de Crète, de Sardaigne et de Corse. La Sicile, les îles de la mer Egée et de la mer Adriatique ont un taux d'endémisme plus faible.

Un autre effet de cet isolement est d'entraîner un appauvrissement des faunes, certaines espèces n'ayant pu coloniser ces îles, d'autres en ayant disparu. Un trait particulier de ces populations insulaires est d'occuper en général une niche écologique plus vaste que celle conquise sur le continent. Par exemple le Venturon montagnard ne se rencontre en France continentale que dans les massifs montagneux au dessus de 1200 m. En Corse cette espèce descend jusqu'au voisinage de la mer où il peut être abondant.

Impact de la déprise agricole et des incendies de forêt : l'exemple des oiseaux

L'étude des successions végétales depuis les pelouses rases jusqu'aux forêts âgées de Chêne vert ou de Chêne liège a permis de distinguer des cortèges faunistiques différents en fonction de la physionomie du milieu végétal. Cette connaissance est à la base des prédictions d'évolution de la faune.

Le peuplement passe progressivement d'une avifaune de milieux ouverts à une avifaune forestière en passant par une avifaune typique des formations arbustives. Sur ce gradient, certaines espèces sont caractéristiques d'un type de formation bien précis, d'autres tolèrent une vaste gamme de milieux mais aucune espèce ne se rencontre du début à la fin de la succession.

Plus la végétation se structure plus elle devient complexe, et plus les peuplements d'oiseaux sont composés d'espèces d'origine biogéographique de type boréal. En d'autre termes c'est dans les milieux ouverts que l'on rencontre le plus d'espèces d'oiseaux que nous pouvons qualifier de méditerranéennes : fauvettes, traquets, alouettes, pipits, ...

Les éléments les plus intéressants de l'avifaune méditerranéenne sont liés aux milieux ouverts souvent qualifiés de dégradés. Les forêts âgées accueillent une avifaune beaucoup plus banale à l'échelle européenne. Blondel a ainsi pu écrire après des études détaillées, que l'avifaune d'une vieille futaie de Chênes verts en Corse ressemblait davantage à celle d'une chênaie bourguignonne qu'à l'avifaune des maquis alentour.

La déprise agricole, aboutit en l'absence d'incendie à un stade forestier qui conduit inéluctablement à la disparition définitive ou à la raréfaction extrême de tout un groupe d'espèces remarquables de la faune de France. Il importe donc de favoriser une mosaïque de milieux, en sauvant la forêt méditerranéenne mais en maintenant également des pelouses rases ou parsemées de buissons en empêchant une colonisation trop rapide par des arbustes. Ce maintien est nécessaire à la survie de l'Aigle de Bonelli, du Traquet rieur, à plusieurs



Photo 2 : Le peuplement d'oiseaux en milieu méditerranéen est caractérisé par l'abondance d'espèces de milieux ouverts (rochers, pelouses, steppes) comme ce traquet à tête blanche
Photo J. Trouvilliez

alouettes, à la Fauvette à lunettes, au Merle bleu... et bien entendu est bénéfique au petit gibier.

Que penser des effets de l'incendie sur l'avifaune ? Roger Prodon du laboratoire Arago à Banyuls-sur-Mer a longuement étudié les effets du feu dans diverses situations des Albères. Nous reprendrons ses principales conclusions. Contrairement à d'autres catégories d'animaux peu mobiles (par exemple Tortues d'Hermann durement touchées par les incendies dans le massif des Maures), il semblerait selon divers indices que la mortalité directe chez les oiseaux soit très faible. C'est notamment le cas lorsque les incendies se produisent en fin d'été ou à l'automne, période où les jeunes sont émancipés et où les adultes n'ont plus le comportement territorial du printemps.

En ce qui concerne l'avifaune nicheuse, l'impact du feu sur les populations varie selon le type de formation végétale.

Après l'incendie d'une pelouse sèche à brachypodes, la repousse des herbacées l'année suivante est rapide. Les oiseaux qui s'y installent sont à peu près les mêmes qu'avant le feu (Oenanthe, Monticole, Cochevis, Pipit ...). L'impact du feu sur l'avifaune nicheuse est donc très faible et le temps de cicatrisation rapide.

Après l'incendie d'un maquis bas composé notamment de cistes et d'ajoncs, le changement de l'avifaune est considérable : les espèces de la strate buissonnante disparaissent

presque toutes et le printemps suivant, dans cette nouvelle pelouse parsemée de chicots des buissons brûlés s'installent les cochevis, pipits et traquets oreillard et rieur. Le retour à un cortège avifaunistique proche de l'original se fait en 4 à 6 ans.

L'impact d'un incendie sur une formation forestière, dépend des espèces dominantes. En effet les Chênes verts ont un feuillage très dense qui intercepte la lumière et aboutit à terme à l'élimination du sous bois alors que les Chênes lièges ont un houppier clair qui favorise le développement d'une strate arbustive.

Lors d'un incendie, l'écorce du Chêne vert brûle et toutes les parties aériennes de l'arbre sont tuées. Le sol nu se couvre lors du premier printemps après l'incendie d'un abondant tapis herbacé. La régénération donne un maquis secondaire dense qui peut persister plus d'une vingtaine d'années. Les oiseaux de milieux ouverts sont peu nombreux à s'installer. L'évolution vers le maquis fait apparaître les espèces des strates buissonnantes puis les espèces forestières réapparaissent. Il semblerait qu'il faille de l'ordre d'un demi siècle pour que le peuplement revienne à un état proche de l'original.

Le chêne liège est relativement protégé en cas d'incendie par son écorce épaisse et isolante. Il peut rapidement reformer un feuillage. Ainsi dès le printemps suivant, une partie de l'avifaune forestière se réinstalle : Pinson, Verdier, Serin... L'avifaune de la

strate buissonnante, autrefois abondante, ne réapparaît que peu à peu en fonction du développement du sous bois. Les espèces de milieux ouverts sont peu nombreuses et ne restent qu'une à deux années après l'incendie.

Il est donc difficile de porter un jugement d'ensemble sur l'impact du feu sur l'avifaune. Le bilan dépend :

- 1) de l'espèce ou du groupe d'espèce considérée
- 2) du ou des paramètres du peuplement choisi (diversité, rareté...)
- 3) de la formation végétale brûlée
- 4) du temps écoulé depuis l'incendie

D'autre part, cet aspect n'est qu'une petite partie d'un bilan écologique global qui doit considérer bien d'autres aspects : érosion, bilan hydrique, dégâts aux arbres, impact sur les reptiles et amphibiens, les petits mammifères.

Prodon considère que la fréquence moyenne des incendies est en de nombreux points trop élevée pour permettre la reconstitution de la forêt fermée mais aussi trop faible pour empêcher l'envahissement des dernières surfaces herbacées par les ligneux.

Constatant que ces milieux ouverts indispensables à la survie d'espèces méditerranéennes rares constituent des discontinuités semi-naturelles qui pourraient permettre d'arrêter avec plus de succès la propagation d'un grand incendie, cet auteur propose d'utiliser la pratique des feux contrôlés pour maintenir ces milieux ouverts, en association ou non avec le pastoralisme.

Il importe bien entendu de définir précisément les modalités de ces pratiques ainsi que les espaces réservés à cet effet. Conservation de la faune et lutte contre l'incendie ne sont pas des objectifs contradictoires en matière de gestion de la faune.

Conserver la biodiversité : du ponctuel au global

Assez rapidement, sous la pression de quelques professionnels et amateurs éclairés, l'Etat s'est préoccupé de la protection des espèces et de leur exploitation.

Parallèlement à ces mesures, la sau-

vegarde de quelques milieux, nécessaire à la protection de la grande faune ou protégeant des monuments "naturels" comme la Camargue, se développe. Ainsi devant la raréfaction des Mouflons de Corse, le Conseil supérieur de la chasse créa il y a plus de 30 ans avec la municipalité la réserve d'Asco et avec les Eaux et Forêts la réserve de Bavella. Ces mesures s'avèrent efficaces puisque le Mouflon en Corse est hors de danger.

Depuis quelques années, ce mouvement de protection a pris de l'ampleur et s'est rationalisé. Partant de l'hypothèse que la connaissance globale du patrimoine permettra d'éviter des at-

l'inventaire Z.I.C.O. publié en 1993 (Zones de grand intérêt communautaire pour les oiseaux sauvages).

Dernière étape en date, l'adoption en 1992 de la directive 92/43 C.E.E. dite "Habitat Faune Flore" qui prévoit à la fin de ce siècle l'instauration d'un réseau cohérent d'espaces protégés appelé "Natura 2000". Ce réseau vise à sauvegarder des habitats particuliers pour eux-mêmes (par exemple, forêts sclérophylles méditerranéennes) ainsi que des habitats d'espèces animales ou végétales particulières. Dans les prochaines années, un immense travail d'inventaire sera conduit sous l'égide du Secrétariat Faune et Flore.



Photo 3 : La biodiversité d'une région résulte d'un équilibre fragile entre contraintes environnementales et activités humaines. L'abandon de l'agriculture en zone difficile, suivi d'une fermeture du milieu serait préjudiciable à de nombreuses espèces caractéristiques de la région - village d'Eygalières.

Photo J. Trouvilliez

teintes irréparables à certains sites non protégés, est lancé le premier inventaire Z.N.I.E.F.F. (Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique). Même si la précision de l'information varie selon les régions, même si une révision semble indispensable, cet inventaire n'en constitue pas moins un bon outil de connaissance applicable à la gestion.

Adoptée en 1979, la directive européenne relative à la conservation des oiseaux sauvages (79/409 C.E.E.) instaure l'obligation de créer dans chaque état membre des zones de protection spéciale (Z.P.S) destinées à sauvegarder les habitats de certaines espèces particulières. Là encore, un inventaire particulier a été réalisé :

Parallèlement à cette rationalisation de "mise en bocal" de quelques échantillons de nature, émerge à partir des travaux de dynamique des populations et de conservation des espèces et de leurs populations une évidence : afin de laisser la sélection naturelle opérer, il faut éviter des isolats artificiels et il faut maintenir les échanges entre populations par des "corridors".

Un espace rural de qualité respectueux de l'environnement est la meilleure manière de répondre à ces exigences de maintien de la biodiversité. Dans le cadre de la Politique agricole communautaire, le règlement agro-environnemental du 30 juin 1992 (2078/92) est la traduction réglementaire de ces préoccupations :

Au niveau national tout d'abord seront soutenus financièrement :

- une phase expérimentale de mise au point de plans de développement durable pour les exploitations (itinéraires techniques innovants...)
- le maintien des productions extensives ("prime à l'herbe").

Au niveau régional, seront développés des programmes zonaux pluriannuels. Parmi les différents objectifs poursuivis, retenons ceux qui ont un effet positif direct pour la conservation et la gestion des habitats de la faune sauvage.

Possibilité de soutenir par des aides

ou dans des zones posant des problèmes graves pour les habitats d'espèces sauvages, les paysages ou soumises à des risques naturels comme les incendies de forêts.

Le montant global des crédits destinés à ces opérations ne permettra pas bien entendu de gérer l'ensemble de l'espace rural ni même d'intervenir partout où se pose des problèmes. Toutefois il faut saluer cette prise de conscience et les financements dégagés doivent permettre d'expérimenter en vraie grandeur à l'échelle de petites régions naturelles des solutions associant par voie contractuelle les principaux acteurs que sont les agriculteurs.



Photo 4 : Le mouflon de Corse, espèce endémique, a été sauvé grâce à une réglementation appropriée et à l'établissement de réserves de chasse.

Photo J.M. Cugnasse - O.N.C.

financières l'agrandissement de l'exploitation par diminution du taux de chargement en bovin ou ovin ce qui permet d'accroître la surface totale gérée par le pastoralisme et donc d'accroître la superficie des milieux ouverts.

D'autre part est prévu le soutien des actions conservant la biodiversité régionale ou valorisant de façon durable la faune sauvage. Ces mesures de gel des terres visent les jachères dites "écologiques" destinées à préserver des espèces et les jachères dites "faunistiques" destinées à favoriser une exploitation durable des espèces-gibier.

Enfin, est prévu la possibilité d'opérations locales de gestion des espaces dans des zones très extensifiées et fragilisées par la déprise agri-

Bien entendu les inventaires déjà réalisés (Z.N.I.E.F.F. et Z.I.C.O.) peuvent être utilisés pour déterminer les priorités d'actions.

Dans la région méditerranéenne particulièrement, la production de denrées agricoles n'est plus perçue comme la seule activité capable de donner un sens au territoire.

Il nous faut intégrer les différentes initiatives dans une vision d'ensemble afin d'éviter de juxtaposer des solutions qui nuiraient à la cohérence territoriale de l'ensemble. La conservation des habitats de la faune et de la flore ainsi que l'exploitation des ressources naturelles peuvent être un élément de mobilisation des énergies et des financements.

Notre espace rural, de support pro-

ductif, peut devenir une matière première à valoriser en appréhendant non plus l'espace en terme de handicaps agricoles mais plutôt en terme de spécificité du territoire.

Le développement du tourisme de nature, très répandu à l'étranger, est une piste à explorer. Les pays du nord à conscience écologique forte recherchent le soleil, la nature et l'observation d'espèces ne fréquentant pas leur pays. La diversité élevée des espèces en milieu méditerranéen est un atout qui peut être exploité. La valorisation économique se fera essentiellement par la vente de services (promenade guidée, hôtellerie et restauration à la ferme par exemple).

L'exploitation de l'espace pour des activités cynégétiques représente également une source de revenus non négligeables permettant de gérer l'espace rural. Plusieurs expériences ont déjà été conduites par des fédérations départementales, des sociétés de chasse ou des particuliers. Les chasses en enclos, véritables productions "hors-sol", ne sont toutefois pas des espaces favorisant la biodiversité, contrairement aux terrains gérés de façon plus extensive.

Il faut garder à l'esprit que la pratique de la chasse passe par 2 types d'actions complémentaires :

- des aménagements du territoire (points d'eau, couverture végétale appropriée ...) favorables à bien d'autres espèces non chassables,

- mais également par une gestion des populations basée sur des dénombrements ou des indices d'évolution des populations.

Chasseurs et conservationnistes œuvrent ainsi ensemble pour restaurer les populations et l'habitat du petit gibier et donc l'avenir de l'Aigle de Bonelli.

Bien entendu d'autres exploitations ou valorisation d'un espace rural attractif peuvent être compatibles avec la conservation et la gestion de la faune sauvage. Il convient de bien évaluer leur impact sur les espèces et la faune notamment dans le cas des sports de plein air. La pratique non contrôlée de l'alpinisme ou du delta-plane peuvent ainsi déranger des espèces de rapaces menacées.

En guise de conclusion

Déforestation au sud et à l'est du bassin méditerranéen, déprise agricole et abandon des espaces au nord... les problèmes à résoudre sont très différents mais ils menacent tous la biodiversité importante de cette région du globe.

Le débat entre tendance conservationniste et tendance protectionniste est dépassée. Sans utilisation directe ou indirecte de la faune sauvage, il n'y a pas de gestion globale de la faune sauvage. On peut même assister à un dés-

intérêt de la part des décideurs pour cette question.

Une partie des solutions sont d'ores et déjà connues, saurons-nous les mettre en oeuvre à temps ?

J.T.

Résumé

La région méditerranéenne, que ses limites soient fixées par des critères climatiques ou de répartition d'espèces, est extrêmement vaste, s'étendant de l'Espagne à la Turquie. Au sein de cet ensemble la région méditerranéenne française fournit un bon exemple de la situation et des enjeux. La valeur patrimoniale de cette région, abritant une forte biodiversité n'est plus à démontrer. Que se soient pour les amphibiens, les reptiles, les oiseaux hivernants ou nicheurs, les mammifères, les habitats méditerranéens accueillent 70 à 91 % des espèces de la faune française. Peuplée très tôt, cette région attractive a subi une forte pression humaine et une utilisation de l'espace qui est en train d'évoluer. Plusieurs espèces, certaines d'entre elles symboliques, d'autres beaucoup plus discrètes, sont menacées à l'échelle européenne ou mondiale : cerf de Corse, phoque moine, tortue d'Hermann, aigle de Bonelli...

Paradoxalement ce ne sont pas les forêts matures ou climaciques, milieu rare en Méditerranée qui accueillent la faune la plus particulière, notamment en ce qui concerne les oiseaux. Les pelouses rases et milieux ouverts méritent de ce point de vue une attention soutenue, leur existence même étant menacée par la déprise agricole. D'autre part, les îles méditerranéennes, de par leur taux d'endémisme élevé et leur rôle de refuge pour des espèces côtières, sont des objectifs prioritaires en matière de conservation. Bien souvent les nuisances associées à un tourisme mal contrôlé menacent de nombreuses espèces.

Face à ces enjeux, le maintien des grands équilibres et la sauvegarde de la biodiversité nécessite le concours de tous. Il faut par exemple réussir à maintenir des milieux ouverts par le pastoralisme voir la pratique de feux contrôlés... Si nous commençons à enregistrer des succès dans la protection et la sauvegarde des espèces, ceux-ci ne seront réellement confirmés que par une réelle prise en compte de l'environnement et de la faune en particulier par l'ensemble des acteurs socio-économiques. Pour cela une information la plus large possible et des mesures incitatives ou contractuelles respectant la logique des acteurs sont les deux volets qui me paraissent les plus urgents.

Summary

However one decides to draw the limits of the Mediterranean area, whether by using criteria of climate or species distribution, it is a vast area extending from Spain to Turkey. As part of this wide sweep, the French Mediterranean region provides a good overview of the general situation, including the threats and challenges. With its considerable biodiversity, it has won general recognition as a region of outstanding natural heritage. The French Mediterranean region provides a habitat for between 70-90 % of all French animal species, be they reptiles, amphibians, wintering or breeding bird species, or mammals. Inhabited by man from earliest times, this attractive region has seen the arrival of a big outside population and is even now undergoing a major change in the use of its space. Several species, some with symbolic value, others less well known, are today threatened at a European and even worldwide level : the Corsican deer, Hermann's turtle, the monk seal, Bonelli's eagle...

It is a paradox that the more special kinds of wildlife, and this is especially so for birds, do not frequent the mature forest or climax areas which are, in fact, rare around the Mediterranean. From this perspective, grasslands and open countryside deserve special attention, particularly as their continued existence is hampered by the weakening of the rural economy. Elsewhere, the Mediterranean islands are of vital importance from a conservation point of view on account of their high number of endemic species and their role as a refuge for coastal wildlife. The effects of unregulated tourism are very often a menace to numerous species.

In the face of such difficult challenges, the preservation of an overall balance and the safeguarding of biodiversity require contributions from all sides. For example, open land can be kept clear by grazing or even by controlled burning... Though undoubted success has been achieved in the protecting and preservation of wildlife species, it will only be complete when everyone involved in economic and social life really takes into account environmental factors, and the needs of wildlife in particular. To this end, the two most urgent moves seem to me to be to inform the public as widely as possible and to motivate all those directly concerned through specially designed measures or contracts.

Resumen

Que se fijen los límites de la región mediterránea según criterios climáticos o de repartición de especies, es de cualquier modo una región muy extensa, se extiende desde España hasta Turquía. En medio de ese conjunto la región mediterránea francesa ofrece un buen ejemplo de la situación y de los medios emprendidos. Ya no se demuestra el valor patrimonial de esa región que alberga una importante diversidad. Acoge esta región de 70 a 91 % de las especies de la fauna francesa, que sean anfibios, reptiles, aves que invernan o que anidan, o mamíferos. Poblada desde mucho tiempo, ha sido sometida esta región atractiva a una fuerte presión humana y a un aprovechamiento del espacio que va evolucionando. Varias especies, entre las cuales unas de ellas son simbólicas, otras mucho más discretas, están amenazadas al nivel europeo o mundial ; el ciervo de Córsega, la foca, la tartaruga de Hermann, el águila de Bonelli...

Paradojalmente no son los bosques llegados a madurez o climax, medio escaso en la zona mediterránea, que acogen la fauna más particular, principalmente por lo que toca a las aves. Respecto a ese punto de vista merecen los céspedes rasos y los lugares abiertos una atención particular, esta amenazada la propia existencia de esos lugares debido al desprecio agrícola. Por otra parte, por la tasa de endemismo elevado y el papel de refugio para las especies del litoral, las islas mediterráneas son objetivos prioritarios por lo que toca a la conservación. Muy a menudo los perjuicios asociados a un turismo mal controlado llegan a amenazar numerosas especies.

Frente a esos medios emprendidos, mantener grandes equilibrios y salvaguardar la biodiversidad necesita el concurso de todos. Hay que por ejemplo llegar a mantener lugares abiertos gracias al pastoreo y mismo practicar fuegos controlados... Si empezamos a constatar unos éxitos en la protección y la salvaguardia de las especies, solo podremos realmente confirmarlos como tal si toman verdaderamente en cuenta el medio ambiente y la fauna todos los protagonistas socio-económicos. Por eso me parece que lo más urgente es informar de la manera más amplia posible y tomar medidas incitativas y contractuales que respeten la lógica de los actores.